

Balises pour la conciliation famille-travail-vie (CFTV) au cégep de Victoriaville

Les balises mises en place pour la CFTV permettent au personnel enseignant d'obtenir un horaire de travail adapté à leurs besoins de conciliation, que ce soit pour les enfants, la conjointe ou le conjoint, soi-même ou les proches parents. L'aménagement du temps de travail du personnel enseignant est le fruit de la collaboration du comité CFTV, du syndicat et de la direction.

		Types de demandes	Nombre de fois /semaine	Informations à fournir	Explications détaillées
CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL	Enfant	Répondre aux horaires d'ouverture ou de fermeture de garderie ** (La demande peut également être en lien avec la distance entre le domicile et le travail)	3 x 1h (ou – de 3) 2 x 2h (ou – de 2) Matin et/ou soir (au choix)	Nom de la garderie Ville Heures d'ouverture et fermeture	L'explication peut contenir : les journées où vous avez besoin de cette conciliation, l'horaire de votre conjoint.e pour justifier les journées où vous avez absolument besoin de conciliation.
		Répondre aux horaires d'ouverture ou de fermeture des services de garde <u>à cause de la distance</u> séparant les lieux de travail et de domicile. **	3 x 1h (ou – de 3) 2 x 2h (ou – de 2) Matin et/ou soir (au choix)	Lieu de résidence (hors Victo) Nombre d'enfants qui seront d'âge primaire pour la session prochaine Nom de l'école	Si votre besoin excède 3 périodes par semaine, svp compléter la section « CFTV autre » et justifier cette demande.
		Permettre le suivi médical récurrent avec un professionnel de la santé *	Cas par cas	Type de professionnel Heure du rendez-vous Raison médicale Ville	
		Assurer l'activité artistique ou sportive des enfants *	1 x 2h (si l'activité est à distance du lieu de résidence) 1 x 1h	Type d'activité Lieu	Indiquer la journée et l'horaire de l'activité.
		Garde partagée *	3 x 1h 2 x 2h Matin et/ou soir (au choix)	Ville de résidence Nombre d'enfants qui seront d'âge primaire pour la session prochaine	L'explication peut contenir : les journées où vous avez besoin de cette conciliation et si vous avez de l'aide extérieur (famille, amis...) ou non pour y parvenir.
		Parent monoparental ayant la garde complète*	3 x 1h 2 x 2h Matin et/ou soir (au choix)	Ville de résidence Nombre d'enfants qui seront d'âge primaire pour la session prochaine	Si votre besoin excède 3 périodes par semaine, svp compléter la section « CFTV autre » et justifier cette demande.

	Conjointe ou conjoint †	S'occuper d'une conjointe ou d'un conjoint malade *	Cas par cas	Raison médicale	Justifier le plus clairement possible votre demande.
	Parents	Assurer une présence au centre d'hébergement pour personnes âgées **	1/2 journée ou cas par cas	Nom du centre d'hébergement	Idem
		S'occuper d'un parent malade *	Cas par cas	Raison médicale	Idem
CONCILIATION TRAVAIL-VIE		Proche aidant*	1/2 journée ou cas par cas	Lien avec la personne aidée	Idem
		Suivi auprès d'un professionnel de la santé *	Cas par cas	Type de professionnel Ville Jour et heure du suivi Raison médicale	
		Préparation à une activité artistique ou sportive menant à une compétition d'envergure reconnue **	1 x 2h	Titre de l'événement Lieu Date de l'événement	Indiquer à quel moment (journée et heure) se tient votre préparation.
		Cours de perfectionnement relié à l'emploi, mais hors discipline *		Titre du cours Lieu et horaire du cours	
		Cours de perfectionnement dans la discipline (7-1.10)*		Titre du cours Lieu et horaire du cours	
CFTV autre		AUTRES DEMANDES non prévues dans les balises du CFTV (ou si vous avez plus de deux demandes)	Cas par cas		Bien justifier votre demande.

Informations complémentaires :

- À chaque session les demandes de conciliations CFTV sont reçues et analysées par la direction, en collaboration avec le syndicat (SEECV). Le nombre de demandes faites à la direction ainsi que la construction des horaires collectifs sont pris en considération lors de l'acceptation des demandes.
- Une seule conciliation peut être cochée. Si vous avez besoin de plus d'une conciliation, veuillez dans ce cas remplir la section « CFTV autre » et justifier clairement votre demande.

- Une preuve doit pouvoir être fournie sur demande.
- Chaque demande doit être justifiée clairement.

* La journée ou les journées doivent être indiquées et le Service des études tentera d'y répondre

** La ou les journées peuvent être suggérées, mais le Service des études ne peut garantir la ou les journées